



# proxim iTi

Mesdames, Messieurs, Chers Parents,

L'inscription aux transports scolaires est désormais ouverte pour la rentrée scolaire 2021-2022. Je vous invite à vous rendre, dès à présent, sur notre site internet [proximiti.fr](http://proximiti.fr).

**Je souhaite vous faire part d'une information importante à l'occasion de cette nouvelle campagne d'inscription :**

Nous souhaitons proposer à l'ensemble des usagers des transports scolaires l'opportunité de découvrir et d'utiliser dans leur quotidien les lignes régulières Proxim iTi.

Pour seulement **30€** supplémentaires au coût de son inscription, votre enfant disposera d'un abonnement aux lignes régulières proxim iTi. Il sera valable pour l'année scolaire, soit du 1<sup>er</sup> septembre 2021 au 31 août 2022. Je vous invite à découvrir cette offre de services sur [proximiti.fr](http://proximiti.fr).

De cette manière et à titre expérimental pour cette année, nous souhaitons promouvoir auprès des jeunes, l'utilisation des mobilités alternatives du territoire dans leur - et votre - quotidien.

Un titre de transport spécifique sera envoyé dans le courant du mois d'août. Hors période d'inscription aux transports scolaires, le tarif normal s'appliquera.

Vous retrouverez les informations relatives à la procédure d'inscription au verso de ce courrier ainsi que sur [proximiti.fr](http://proximiti.fr).

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, Chers Parents, l'expression de mes plus cordiales et sincères salutations.

Le Président,  
Stéphane VALLI

# Jusqu'au 30 juin 2021

Inscription aux transports scolaires sur

[www.proximiti.fr](http://www.proximiti.fr)



Si vous possédez déjà  
une carte « sans contact »,  
**GARDEZ-LA !**

Elle sera rechargée  
après votre paiement 2021-2022

## 1 Créez votre espace personnel

**Jamais inscrit ?** Rendez-vous sur [www.proximiti.fr](http://www.proximiti.fr) pour créer votre espace personnel.

**Déjà inscrit ?** Utilisez vos identifiants de l'année dernière ou cliquez sur identifiants oubliés.

## 2 A la fin de mon inscription, je peux choisir d'activer ou non l'abonnement lignes régulières pour 30€

## 3 PROXIMITI étudie votre demande

Réponse par mail dans les jours suivants

## 4 Procédez au paiement

Après validation de votre inscription, vous pourrez payer en ligne ou par chèque.

## 5 Recharge ou réception de la carte de transport scolaire

- Si vous possédez déjà une carte « sans contact », gardez-la, elle sera rechargée après votre paiement pour la rentrée 2021-2022
- Si vous ne possédez pas encore de carte « sans contact », celle-ci sera envoyée à votre domicile courant août

### ⚠ ATTENTION

- Tout retard de paiement pourra entraîner une pénalité de 30€ par famille.
- Toute inscription après le 15 juillet se verra appliquer une pénalité de 60€ par famille.
- Les inscriptions sont à effectuer même en cas d'attente d'orientation.
- Garde alternée et besoin de 2 transports : chaque parent fait une inscription en ligne, un seul des 2 parents sera facturé dès lors que la demi part fiscale lui est accordée (0,25 en cas de garde alternée)
- Les tarifs, horaires et arrêts sont consultables sur [www.proximiti.fr](http://www.proximiti.fr)

### NOUVEAU :

Accès aux lignes régulières Proxim iTi lors de l'inscription aux transports scolaires  
**30€ par enfant**